

Mariage religieux pour tous?

Base de dialogue entre
l'Église nationale et
les communautés évangéliques



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Le 17 novembre 2013, les Eglises évangéliques réformées du canton de Berne et une partie des communautés évangéliques qui leur sont proches (Evangelisches Gemeinschaftswerk EGW, Vineyard Bern, Neues Land, Landeskirchliche Gemeinschaft Jahu, J-point Steffisburg) ont signé la déclaration conjointe «Vers un témoignage commun». Le sous-titre cerne le contenu de la déclaration: «Ce qui nous unit – nos points de friction – notre engagement mutuel». La déclaration est guidée par la volonté suivante: «Nous nous engageons à nous témoigner, en tant qu'Eglise ou en tant que communauté évangélique de mouvances diverses, une considération réciproque et à tout mettre en œuvre pour accomplir notre service non pas les unes contre les autres mais ensemble dans un esprit de partenariat entre organisations-sœurs.»

Lors de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse des 4 et 5 novembre 2019, les déléguées et délégués ont décidé à une nette majorité de se prononcer en faveur d'un «mariage pour tous» et de recommander aux Eglises membres l'ouverture du mariage religieux aux couples de même sexe. En même temps, chaque pasteure et pasteur doit avoir la possibilité de refuser de célébrer un mariage religieux entre deux personnes de même sexe.

Cette décision de la FEPS (aujourd'hui Eglise évangélique réformée de Suisse, EERS) confère aux Eglises membres le mandat d'examiner et d'éventuellement mettre en œuvre l'introduction

d'un mariage religieux pour tous. Le Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé de faire procéder à une discussion approfondie de cette question au sein des paroisses et arrondissements, des associations professionnelles et de ses membres avant de la présenter au Synode (à condition toujours que les décisions politiques correspondantes aient été prises). Le Conseil synodal entend ainsi prendre en compte le fait que dans une Eglise multitudiniste, donc pluraliste, il existe différentes manières de concevoir cette question et qu'il est important de trouver une voie commune qui soit à l'écoute de toutes les opinions. Même si à la fin du processus, aucune des positions ne peut être partagée par tout le monde, ce qui est fort possible, personne ne devrait avoir le sentiment d'avoir été ignoré.

Sur la question de l'attitude de l'Eglise envers l'amour entre personnes de même sexe dans la perspective de la conclusion d'un mariage, il existe également entre l'Eglise nationale et les communautés évangéliques des divergences significatives qui sont contenues dans le document «Vers un témoignage commun» sous le point consacré à l'éthique: «Les divergences [entre Eglise nationale et communautés] apparaissent néanmoins autour de différentes questions relevant de l'éthique de la vie (interruption de grossesse, sexualité, mariage et partenariat, couples de même sexe), sur lesquelles les communautés ont tendance à avoir des positions plus conservatrices» (p. 7). Les deux parties sont bien conscientes du fait que ce sujet est

susceptible de nuire à leurs bonnes relations. En même temps, elles estiment qu'il est de leur devoir, étant donné justement leur long itinéraire commun empreint de confiance, de chercher un terrain d'entente. Elles sont convaincues que la voie suivie jusqu'ici les engage à cheminer de concert également sur cette question complexe et, avec l'aide de l'Esprit saint, à vivre dans la communion fraternelle. Nous sommes d'avis que la question de l'attitude de nos Eglises et communautés face au mariage et au partenariat entre personnes du même sexe ne doit pas nous diviser contrairement à ce qui se passe dans de nombreuses autres Eglises dans le monde.

Ce qui nous unit

Ce qui nous unit, c'est que la Bible est l'instance suprême de notre foi.

Nous ne contestons à personne la fidélité à la Bible.

Nous sommes d'accord sur le fait que l'amour de Dieu s'adresse à tout être humain, indépendamment de son sexe, de sa couleur de peau, de ses opinions politiques ou de son orientation sexuelle.

1. Ce qui nous unit, c'est que la Bible est «l'instance suprême de notre foi. Notre foi et notre «agir» se réfèrent à elle seule (sola scriptura)» («Vers un témoignage commun», p. 5). C'est la raison pour laquelle, nous sommes également d'accord sur le fait que notre position face au mariage religieux pour tous doit être guidée par le témoignage biblique. Nous constatons qu'il existe aussi bien au sein des Eglises évangéliques réformées qu'au sein des communautés évangéliques «un large éventail de méthodes d'interprétation biblique» (p. 7). Les différents accès herméneutiques à la Bible, mais également les différentes appréciations du caractère impératif de la Bible pour la vie de foi personnelle sont une cause importante entraînant une attitude différente sur les questions relatives au mariage et à l'amour entre personnes de même sexe. Cela démontre clairement que derrière des réponses concrètes à des questions éthiques, se trouvent aussi toujours des questions et divergences plus fondamentales liées à la vision du monde. Les discussions sur la compréhension de la Bible touchent aux fondements mêmes de la foi chrétienne.

Malgré ces différences «fondamentales», nous ne nous disputons pas sur le sérieux de l'interprétation biblique. Nous reconnaissons que même si notre interlocuteur ou notre interlocutrice parvient à d'autres résultats, sa lecture de la Bible est animée par ses efforts pour discerner la promesse et la volonté de Dieu. C'est pourquoi, nous ne

contestons à personne la fidélité à la Bible et n'accusons personne de céder à «l'esprit du temps» ou de faire preuve d'une attitude non scientifique, arriérée. En lieu et place, nous poursuivons le dialogue au sujet de nos accès aux Ecritures et de nos interprétations divergentes.

Nos convictions herméneutiques fondamentales sont les suivantes:

- a. Dieu le Père transmet la Parole à l'Eglise en Christ, son Fils, au moyen de l'Esprit saint et de la Bible. La Bible est le témoignage humain de la révélation que Dieu communique Lui-même. Elle constitue donc la Parole divine rendue par des êtres humains. Ni l'unité, ni la distinction entre parole divine et parole humaine dans la Bible ne devraient être niées.
 - b. En conséquence, les textes bibliques sont nés dans un certain contexte historique et transmettent la Parole dans la perspective d'une époque spécifique, tout comme Jésus de Nazareth est né dans un certain contexte historique et a vécu à une époque spécifique. Toutefois, la Parole divine transmise par le témoignage humain des Ecritures n'est ni limitée dans le temps ni uniquement un message du passé. Encore aujourd'hui, elle est plutôt relayée par l'action de Dieu au travers de l'Esprit et nous parle dans notre situation concrète. Actuellement, la Bible devient également le lieu où rencontrer Dieu pour quiconque a des oreilles pour entendre.
 - c. La Bible est un livre que l'Eglise a reçu en cadeau et qui doit être interprété en commun. Parce que Dieu s'est révélé Lui-même à son Eglise dans la Bible, une véritable interprétation des Ecritures doit correspondre à l'amour de Dieu et encourager l'amour envers Dieu et son prochain. Chaque fois qu'une interprétation des Ecritures conduit à un manque d'amour ou même à la violence, il convient non seulement de remettre en question les conséquences que nous en tirons, mais également l'interprétation sur laquelle elles se basent.
2. Nous sommes d'accord sur le fait que l'amour de Dieu s'adresse à tout être humain, indépendamment de son sexe, de sa couleur de peau, de ses opinions politiques ou de son orientation sexuelle. C'est la raison pour laquelle, il est évident pour toutes les personnes impliquées, qu'elles rejettent ou saluent le fait que des êtres vivent leur orientation homosexuelle, que l'Eglise et les communautés adoptent à l'égard de ces derniers une attitude respectueuse et que ces personnes ont leur place dans la communauté des croyants.
 3. Nous sommes d'accord sur le fait que beaucoup d'Eglises chrétiennes ont par le passé traité les personnes homosexuelles sans

Nous sommes d'accord sur le fait que la liberté de conscience des pasteures et pasteurs doit être garantie dans la question du «Mariage religieux pour tous».

Nous sommes d'accord sur le fait que lorsque nous évoquons des personnes homosexuelles, nous ne parlons pas d'un groupe extérieur à l'Église nationale ou aux communautés évangéliques.

amour et les ont condamnées se rendant ainsi redevables à leur égard. Cette attitude prévaut encore en de nombreuses parties de l'Église universelle. Nous sommes appelés à prendre clairement position dans le cadre du dialogue œcuménique, lorsque cela continue à se produire au sein d'Églises partenaires.

4. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut combattre toute discrimination étatique et sociétale exercée à l'égard des personnes homosexuelles. Nous sommes favorables à des réglementations étatiques accordant aux couples de même sexe les mêmes droits et obligations que ceux accordés aux couples hétérosexuels (par exemple en matière de droit de succession, de droit à être informé et de visite dans les hôpitaux, etc.). Il convient de distinguer la discussion sur l'accès des couples de même sexe à la procréation médicalement assistée ou à l'adoption. Il s'agit cependant dans ce domaine de distinguer clairement quelles questions d'ordre médico-éthique se posent, indépendamment de l'orientation sexuelle (diagnostic prénatal, FIV, gestation pour autrui, etc.)
5. Nous sommes d'accord sur le fait que la liberté de conscience des pasteures et pasteurs doit être garantie dans la question du «Mariage religieux pour tous». Nul ne peut être contraint de célébrer un mariage si cet acte contrevient à sa propre compréhension de la Bible ou s'il ne correspond pas à ses convictions religieuses. Etant donné que le

refus de célébrer un mariage ne revient pas à condamner des personnes homosexuelles, nous sommes d'avis que la liberté de conscience qui s'applique à cette question doit avoir la même valeur juridique que la protection contre les discriminations.

6. Nous sommes d'accord sur le fait qu'au cours des dernières décennies, un changement rapide et profond s'est opéré en ce qui concerne la question de l'amour entre les êtres humains et les formes dans lesquelles vivre cet amour. Ce qui au cours de la génération précédente passait pour «contraire à la nature» et se vivait dans la clandestinité fait aujourd'hui l'objet d'une large acceptation publique. À l'inverse, il est souvent difficile de comprendre, surtout pour les jeunes, pourquoi les amours homosexuelles ne sont pas reconnues par tout le monde. En règle générale, les opinions sur le mariage, l'amour et la sexualité ont évolué vers plus d'ouverture, que ce soit au sein de l'Église nationale ou des communautés. C'est également pour cette raison qu'il est important pour nous que le dialogue sur l'attitude face aux amours homosexuelles soit mené avec tact et délicatesse au sein de l'Église et des communautés.

7. Nous sommes d'accord sur le fait que lorsque nous évoquons des personnes homosexuelles, nous ne parlons pas d'un groupe extérieur à l'Église nationale ou aux communautés évangéliques. Il existe des personnes

homosexuelles au sein de toutes les communautés réunies dans notre cercle, et toutes et tous sont à la recherche d'un endroit où vivre et célébrer leur foi en Jésus-Christ en compagnie des autres. C'est pourquoi nous nous demandons quelle voie s'offre à nous sur la manière d'agir avec nos sœurs et nos frères en Christ.

8. Nous sommes en fin de compte d'accord sur le fait qu'en matière d'amour et de sexualité, il n'y a pas d'attitude neutre possible. Chaque personne est concernée au plus profond d'elle-même, tant par son vécu, ses souhaits, ses aspirations, mais aussi ses peurs et ses blessures. Dieu nous accepte avec tout notre bagage et c'est également ainsi que nous souhaitons nous présenter dans notre dialogue.

Nos divergences

Nos points de vue divergent sur la question de savoir comment interpréter le témoignage biblique dans la perspective du mariage de personnes de même sexe.

1. Nos points de vue divergent sur la question de savoir comment interpréter le témoignage biblique dans la perspective du mariage de personnes de même sexe. Il existe un consensus sur le fait que la question homosexuelle n'est que peu évoquée dans l'Ancien et le Nouveau Testament. On ne peut ignorer que les pratiques homosexuelles sont connotées négativement à chacune de ces évocations. Il convient en même temps d'interpréter ces passages à la lumière du témoignage biblique de l'amour de Dieu dans son ensemble.

Nos différences de conception portent sur une série de zones de tension. Elles concernent d'une part la question herméneutique fondamentale de savoir comment les passages individuels (jugés négativement) se rapportent au témoignage biblique global. D'autre part, il existe des interprétations différentes de notions biblico-théologiques essentielles comme l'ordre de la Création, l'amour et le péché.

2. Nos points de vue divergent en ce qui concerne l'appréciation biblique et théologique du mariage religieux pour tous. En raison de son appréciation du témoignage biblique et de ses convictions théologiques, l'Eglise nationale, conformément à la recommandation de l'EERS, s'exprime en faveur d'une ouverture du mariage également aux couples de même sexe. Les communautés refusent de célébrer un mariage ou une bénédiction pour les couples de même sexe

en raison de leur appréciation du témoignage biblique et de leurs convictions théologiques qui diffèrent en conséquence, mais se prononcent pour une forme de partenariat de droit civil. Quelques communautés réfléchissent à d'autres possibilités pastorales qui ne donneraient pas le nom de mariage aux formes de vie commune homosexuelle.

Nos points de vue divergent en ce qui concerne l'appréciation biblique et théologique du mariage religieux pour tous.

Notre engagement mutuel

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que la communauté que nous avons constituée ne subisse pas de dommages irréversibles en raison de la thématique actuelle du mariage et du partenariat pour les personnes de même sexe.

1. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que la communauté que nous avons constituée ne subisse pas de dommages irréversibles en raison de la thématique actuelle du mariage et du partenariat pour les personnes de même sexe. Nous sommes convaincus qu'il est possible de rester ensemble en toute fraternité même au-delà de telles divergences parce nous sommes capables de nous considérer comme frères et sœurs unis en Christ. C'est la raison pour laquelle, ces difficultés doivent nous inciter à écouter la Parole de Dieu plus attentivement et à mieux nous comprendre mutuellement.
2. Nous nous engageons à ne pas porter de jugement lorsque nous ne pouvons pas comprendre la décision de notre vis-à-vis. Nous entendons en particulier nous abstenir de dénier à l'autre partie les efforts sincères de compréhension du témoignage biblique ou la bonne volonté de respecter les différences d'opinion ou de sensibilité. Il doit être possible de se parler ouvertement de nos divergences. Porter un jugement contribue à rompre le dialogue au lieu de permettre de le poursuivre.
3. Nous nous engageons également à encourager le dialogue sur la présente question à l'échelon régional et paroissial et à le faciliter selon nos possibilités.
4. Nous nous engageons à mener des discussions dans les paroisses et communautés en

impliquant dans la mesure du possible des personnes homosexuelles.

5. Nous nous engageons également à éviter toute polarisation dans notre communication avec le grand public et en particulier les médias, à mettre l'accent sur une perception nuancée des situations et à mettre en évidence la grande quantité de points qui unissent malgré leurs divergences l'Eglise nationale et les communautés.

Nous nous engageons à ne pas porter de jugement lorsque nous ne pouvons pas comprendre la décision de notre vis-à-vis.

Auteure / Auteurs:

EGW: Thomas Gerber, Werner Jampen, Daniel Ritter

Landeskirchliche Gemeinschaft Jahu: Walter Dürr, Oliver Dürr

Vineyard: Marius Bühlmann

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure: Franziska Huber, Bernd Berger, Matthias Zeindler

Traduction de l'original allemand: service de traduction des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure:

Nadya Rohrbach

28 janvier 2021

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Altenbergstrasse 66 | Case postale | 3000 Berne 22 | www.refbejuso.ch



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Evangelisches Gemeinschaftswerk

Längackerweg 18 | 3048 Worblaufen | www.egw.ch



EVANGELISCHES
GEMEINSCHAFTSWERK

Vineyard Bern

Marktgasse 63 | Postfach 828 | 3000 Bern 8 | www.vineyard-bern.ch

vineyardbern

Landeskirchliche Gemeinschaft JAHU

Portstrasse 28 | 2503 Biel | www.jahu.info

jahu
LANDESKIRCHLICHE
GEMEINSCHAFT